



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°3 DU SAMEDI 23/03/2024

Réunion du 18 mars 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

TIRAGES COUPES

Le tirage des ¼ et ½ finales de la Coupe de la Loire et le tirage des ¼ et ½ finales de la Coupe Valeyre/Léger se dérouleront le lundi 25 mars à 18h, au siège du District de la Loire. Tous les clubs concernés sont cordialement invités.

COURRIERS RECUS

Rive de Gier : demande de décaler le match de Coupe de la Loire de 14h30 à 15h30.

Cellieu : accord pour décaler le match de Coupe de la Loire.

PSM : demande de décaler le match de D2 Poule B du 17 mars au 16 mars. Problème de FMI

Lignon : accord pour avancer la rencontre de D2 Poule B.

St Galmier Chamboeuf : refus de jouer le match de Coupe Valeyre/Léger le 12 mars.

St Paul en Jarez : refus de jouer le match de Coupe Valeyre/Léger le 19 mars

Pays de Coise : déclare forfait le 17 mars en D4 Poule E : transmis aux règlements.

Haut Pilat : déclare forfait le 17 mars en D5 Poule E : transmis aux règlements.

Olympique Est Roannais : demande de report de match en D2 Poule B du 17 mars, suite à un terrible accident d'un de ses joueurs : bon courage.

Suc. Terrenoire : on ne peut repousser un match, seulement l'avancer : faites une demande sur « Footclubs » avec le club adverse.

Villars : demande de changement de date en D3 Poule E : en attente de la réponse du club adverse.

Othmane GHECHIR(arbitre) : problème de FMI le 16 mars en D2 Poule B.

Dervaux : demande de changement de terrain en D4 Poule F.

St Jean Bonnefonds : changement de terrain en D3 Poule E pour le 24 mars.

Loire Sornin : demande de jouer le 19 avril, le match en retard en D2 Poule B.

NOTE AUX CLUBS

- En coupes de la Loire et Valeyre/Léger, en cas de terrain impraticable, vous êtes dans l'obligation d'inverser la rencontre ou de trouver un terrain de repli. (Art 45 des règlements sportifs).

- En cas de matchs remis, annulés ou inversés. Les clubs sont priés de contacter les officiels concernés par les rencontres (arbitres, arbitres assistants, délégués et observateurs). Ceci pour éviter d'éventuels déplacements inutiles.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

- Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h (14h30 changement horaire) sur le terrain en herbe, jusqu'au 31 Janvier 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.

- Tous les clubs de la D4 poule D sont priés de noter que les matchs à domicile du club de ST ANTHEME se dérouleront le dimanche à 15h et ce jusqu'à nouvel ordre suite à problème d'éclairage (en cours de maintenance).